

RAPPORT DU DELEGATAIRE
EXERCICE 2020 / 2021

Société du Casino de Carnac (S.C.C)

Casino CIRCUS de Carnac

Sommaire

Introduction

- **Textes réglementaires relatifs au présent rapport**
- **Renseignements juridiques sur l'exploitation**

I- Comptes retraçant les opérations

- I.1- Rapport financier**
- I.2- Patrimoine**

II- Qualité du service

- II.1- Mesures de la qualité**
- II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers**

III- Annexe : Compte-rendu technique et financier

- III.1- Compte-rendu financier**
- III.2- Compte-rendu technique**

IV- Perspectives

Documents joints

- Introduction -

A/ Le rapport du délégué qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

1- Article L-3131-5 du Code de la Commande Publique (ancien article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, abrogé par l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018) :

Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retracant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est concédée, y compris dans le cas prévu à l'article L. 1121-4, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public..

2 – Articles R-3131-2 à R-3131-4 du Code de la Commande Publique (ancien article 33 du décret du 1er février 2016, abrogé par le Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018) :

Le rapport prévu par l'article L. 3131-5 est produit chaque année par le concessionnaire, avant le 1er juin.

Il tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné et respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le concessionnaire à la disposition de l'autorité concédante, dans le cadre de son droit de contrôle. (R-3131-2 du Code de la Commande Publique).

Conformément à l'article R-3131-3 du Code de la Commande Publique, ce rapport comprend, notamment :

1° Les données comptables suivantes :

a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;

- b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

2° Une analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire, comportant tout élément qui permette d'apprécier la qualité des ouvrages ou des services exploités et les mesures proposées par le concessionnaire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité des ouvrages ou des services est notamment appréciée à partir d'indicateurs, proposés par le concessionnaire ou demandés par l'autorité concédante et définis par voie contractuelle.

– Article R-3131-4 du Code de la Commande Publique :

Lorsque la gestion d'un service public est concédée, le rapport comprend également :

1° Les données comptables suivantes :

- a) Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé, comportant notamment une description des biens et, le cas échéant, le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- b) Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession ;
- c) Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé ;
- d) Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public ;

2° Une annexe comprenant un compte rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service, notamment les tarifs pratiqués, leur mode de détermination et leur évolution, ainsi que les autres recettes d'exploitation.

3- Articles du Cahier des Charges

A) Article 21 – Rapport annuel du concessionnaire :

ARTICLE 21 – RAPPORT ANNUEL DU CONCESSIONNAIRE

Article 21.1 Contenu du rapport annuel

Conformément à l’Article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l’article 52 de l’Ordonnance n°2016-65, le Concessionnaire produit et transmet à la Collectivité chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l’exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service assortie d’une annexe permettant à la Collectivité d’apprécier les conditions d’exécution du service public.

Le rapport mentionné devra se conformer notamment aux prescriptions de l’article 33 du décret n°2016-86. A ce titre, il devra notamment respecter les principes comptables d’indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l’élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l’année en cours et les précédentes.

Ainsi, les éléments financiers suivants seront à minima abordés dans le contenu du rapport annuel :

- (i) Le compte annuel de résultat de l’exploitation de la concession rappelant les données présentées l’année précédente
- (ii) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l’exploitation
- (iii) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat
- (iv) Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé
- (v) Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public
- (vi) Les investissements annuels du Concessionnaire
- (vii) Les perspectives pour l’établissement à moyen terme, en termes d’évolution du Produit Brut des Jeux sur les prochaines années et notamment les variations par rapport au prévisionnel.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le Concessionnaire à la disposition de la Collectivité dans le cadre de son droit de contrôle. La non-production de ce rapport constitue une faute contractuelle et entraîne le paiement de pénalités, dans les conditions de l’Article 24 du présent contrat.

Article 21.2 Réunion de présentation du rapport annuel

La Collectivité pourra demander la participation de représentants du Concessionnaire à une réunion de présentation ayant pour objet le rapport annuel d’exploitation du Casino. La convocation à la réunion est envoyée au titulaire au moins dix jours avant la date de la réunion.



B) Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La SCC exploitant le casino de CARNAC est une société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 234 000 € dont le siège social est situé au 41, avenue des Salines – 56 340 CARNAC - Inscrite au RCS de Lorient sous le n° 423 872 340. La SCC est une filiale de la Société Franco-Belge de Casinos qui depuis le 5 juillet 2019 a procédé à un changement de dénomination sociale en « CIRCUS CASINO France » avec pour nouveau sigle « CCF », société par actions simplifiée, au capital social de 2 000 000 € ayant son siège 37-39 Boulevard Murat 75016 PARIS.

Le cahier des charges a été signé le 21 juin 2020 pour une durée de quinze ans. L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 22 juin 2020 jusqu'au 30 juin 2025.

I- Comptes retraçant la totalité des opérations

I.1- Rapport financier

Principes et méthodes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2006 les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les Principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
- Le casino est locataire du bâtiment et qu'il ne détient donc pas d'immobilier.

Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire :

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans



Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet ERNST & YOUNG – 1-2 place des Saisons – Paris la Défense 1 – 92 400 Courbevoie en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

Le Cabinet AUDITEX – 1-2 place des Saisons – Paris la Défense 1 – 92 400 Courbevoie fait office de Commissaire aux comptes suppléant.

Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur. Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du casino.

Documents joints :

Copie des tableaux de la liasse fiscale (en annexes)

Faits marquants et commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires

Comparativement à bon nombre d'entreprises, le secteur des Casinos est pleinement impacté par le contexte économique, financier et sanitaire qui frappe les performances, les activités et les structures financières des entreprises. Plus qu'un phénomène ponctuel, le contexte général durait depuis maintenant plusieurs années en raison d'un contexte mondial économique et financier difficile, mais à cela s'est rajouté la pandémie liée à l'épidémie de la Covid 19.

A ce jour, l'environnement macro-économique en France est marqué par un contexte économique instable, la crise sanitaire reste très présente et le pass sanitaire et vaccinal impose des contraintes lourdes auprès de nos clients. De plus, la situation internationale fait peser des menaces de conflits dans l'est de l'Europe avec la Russie, ne favorise pas un contexte économique propice à la dynamique du commerce mondial.

Même si la politique gouvernementale de soutien aux entreprises à travers la politique du « quoi qu'il en coute » a permis de sauvegarder les commerces, les casinos ont totalement fermé durant presque 9 mois.

En complément de ces impacts directs sur nos activités, nous subissons toujours les conséquences inhérentes à des décisions ayant eu des conséquences négatives majeures sur l'activité des Casinos en France :

- Une activité des casinos qui reste très fortement réglementée et hautement taxée ;
- La taxe sur les salaires (particularité applicable à l'activité des casinos avec une tranche supplémentaire de 20 % et un alignement de la taxe sur celle applicable aux cotisations de CSG et de CRDS) ;
- L'augmentation du forfait social ;
- L'augmentation du taux de la TVA (d'une part sur nos activités de restauration et d'animation, et d'autre part sur notre activité de jeux, étant non soumise à TVA, empêche la récupération de la TVA facturée par nos fournisseurs, ce qui en aggrave par conséquence le montant de la charge totale facturée et comptabilisée dans les comptes de la société) ;
- Un renforcement au niveau national et international du contrôle financier des particuliers ;
- Le rabot fiscal sur la déductibilité d'une quote-part de charges financières pouvant restreindre les investissements financés par des sources de financement externes ;

- L'évolution au 31 octobre 2014 de la fiscalité des jeux et plus particulièrement des modalités de calcul du prélèvement, impactant le taux marginal de prélèvement à la hausse.
- La hausse de la CSG au 1^{er} janvier 2018 (passage de 12 à 13.7%) qui impacte directement le compte d'exploitation du Casino de façon défavorable. Par ailleurs, les gains des clients de + 1 500 € sont également impactés, ce qui n'est pas un bon impact commercial.

Concernant le casino CIRCUS de CARNAC, l'activité sur l'exercice 2020/2021 a connu une situation inédite. En effet, l'ensemble des casinos français ont dû fermer leurs portes du 29 octobre 2020 au 19 juin 2021, soit 7.5 mois pour cause de confinement lié à la situation de la Covid 19.

Devant cet état de fait inédit, il a été entendu avec M. le Maire et son conseil municipal, en cours de saison, de modifier le cahier des charges pour la période du 01/11/20 au 31/10/22 :

- Prolonger de la DSP jusqu'au 31/10/2036, au lieu de 2035.
- Réduire le nombre d'opérations sur les activités artistiques et les animations.

Cela a fait l'objet du 1er avenant au cahier des charges du 05 mars 2020, qui a été signé le 27 juin 2021 pour une durée de 2 ans.

Le présent avenant intervient dans le cadre des dispositions de l'article 36 de l'ordonnance 2019-86 et de l'article 19 du contrat de concession signé le 5 mars 2020.

Considérant le contexte lié à l'épidémie de COVID-19 et les fermetures de l'établissement du 02/03/2020 au 01/06/2020 et du 30/10/2020 au 13/05/2021, les modifications ci-après s'appliquent exclusivement pour la période du 01/11/2020 au 31/10/2022.

Modifications apportées au contrat de concession :

Art. 6 – L'activité restauration

Le nombre minimum d'animations annuelles, initialement 100, est fixé à 50.

Art. 12 – Investissements

Le montant annuel minimum d'investissements, initialement fixé à 300 000 € HT, est fixé à 100 000 € HT.

Art. 17.1 – La participation du concessionnaire à l'animation et au développement touristiques de la station

L'obligation de versement d'au moins 1% du chiffres d'affaires annuel net du concessionnaire à l'Office de Tourisme est supprimée.

Dans ce contexte, l'analyse comparative des chiffres de CA et PBJ ne présente pas vraiment un intérêt objectif.

Pour autant, la reprise de l'activité à partir du 20 juin au 31 octobre 2021 a permis de constater une bonne reprise de la fréquentation et du PBJ/CA, après 7,5 mois de fermeture, les clients sont revenus avec plaisir et impatience, permettant de réaliser

de bons chiffres sur cette courte période. Cela a contenu partiellement la dégradation de notre PBJ à -38% / n-1.

Il faut rappeler tout de même que la réouverture de notre établissement s'est accompagnée de mesures sanitaires importantes (fermeture anticipée et cotat d'entrées, port du masque/distanciation sociale d'un mètre...) qui ont eu pour conséquence de contraindre notre clientèle dans leur liberté de mouvements dans l'établissement.

Il est à noté aussi qu'il y a eu un changement de Directeur Général Délégué en septembre 2021. M. Robert Plumier a quitté le casino Circus Carnac pour prendre la direction du casino Circus de Barbotant. M Plumier a été remplacé par M Philippe Loriot.

Evolution du Chiffre d'Affaires

	N-1	N	Ecart N/N-1	%
Produit Brut Machines à sous	5 095 269 €	3 130 246 €	-1 965 023 €	-38,57%
Produit Brut Jeux de tables	251 502 €	159 746 €	-91 756 €	-36,48%
Total PBJ	5 346 771 €	3 289 992 €	-2 056 779 €	-38,47%
Prélèvement	2 399 271 €	1 316 212 €	-1 083 059 €	-45,14%
PB NET	2 947 500 €	1 973 780 €	-973 720 €	-33,04%
Chiffre d'Affaires Restauration	238 803 €	132 389 €	-106 414 €	-44,56%
Chiffre d'Affaires Autres	6 207 €	3 450 €	-2 757 €	-44,42%

Evolution du produit brut machines à sous

Le produit brut des Machines à Sous est en baisse (- 38.57 %).

Compte tenu de la fermeture de l'établissement pendant 7.5 mois, l'analyse comparative des chiffres de CA et PBJ/ N-1 ne présente pas vraiment un intérêt objectif.

Malgré ces contraintes, nous avons tout de même continuer à investir dans de nouvelles machines à sous

- L'investissement en matériel de jeux pour un montant total de 42 902€
- Le réaménagement complet de l'offre de jeux lié à la distanciation sociale de 1 mètre entre joueur, nous obligeant à éteindre un grand nombre de machines pour respecter les obligations du Gouvernement.

- L'accueil toujours présent, la communication et l'utilisation des outils marketing qui ont permis de maintenir notre position concurrentielle.

Tout cela a contribué à limiter la perte de l'exploitation malgré cette période complexe de fermeture.

Evolution du produit brut des jeux de tables

Le produit brut des jeux de table a connu une forte baisse (- 36.48%) :

Compte tenu de la fermeture de l'établissement pendant 7.5 mois, l'analyse comparative des chiffres de CA et PBJ/ N-1 ne présente pas vraiment un intérêt objectif.

- Le réaménagement complet de l'offre de jeux imposé par la distanciation sociale de 1 mètre entre joueur, nous a obligé à exploiter 1 places sur 2 sur nos tables, dégradant ainsi notre capacité d'accueil et de générer du pbj.
- Pour la seconde partie de la saison, nous avons effectué un gros travail sur la qualité de notre accueil pour que notre clientèle puisse reprendre leurs habitudes malgré les contraintes.

Evolution du chiffre d'affaires restauration

Le secteur de la restauration est en décroissance avec une baisse de - 44.56%.

Compte tenu de la fermeture de l'établissement pendant 7.5 mois, l'analyse comparative des chiffres de CA/ N-1 ne présente pas vraiment un intérêt objectif.

Cependant, en accord avec le cahier des charges, la restauration a connu une mutation importante en 2019 avec la mise en place de l'enseigne « Circus Bistro » qui garantit des cartes basées sur des produits frais cuisinés « maison ».

Cette volonté de travailler « local » a pu être testé dans la seconde partie de la saison, à l'occasion des vacances d'été. La formule a beaucoup séduit notre clientèle habituée et touristique, même si les mesures sanitaires liées à la Covid 19 nous ont beaucoup entravé dans nos ambitions.

L'utilisation de la salle de réception, freinée elle aussi par la pandémie a vu son chiffre baisser fortement, en effet les spectacles ont été supprimés. L'exploitation de cette salle pour les séminaires et le banquet nous a beaucoup manqué.

Evolution du prélèvement versé à la Ville

La quote-part du prélèvement est proportionnelle à la baisse de pbj. En effet nous avons contribué à hauteur de 1 316 212 € sur l'exercice soit 45.14% en moins que n-1. Le prélèvement communal s'élève à 215 841 €, soit une baisse de - 43.43% par rapport à l'exercice précédent conséquence directe de la baisse du chiffre d'affaires liée à la fermeture des casinos français en conséquence de la période de covid 19.

Il est calculé en application de l'article L 2333-54 du code général des collectivités territoriales avec les dernières bases négociées.

Evolution des charges

Les frais de personnel et les charges d'exploitation ont été gérés au mieux, la pandémie ayant particulièrement impacté ce secteur. Les aides de l'état proposées aux entreprises durant la période de fermeture ont été activées. Il faut tout de même noter que les charges liées à l'exploitation ainsi que l'entretien du bâtiment et des espaces commerciaux, durant les longs mois de fermeture, ont continué à dégrader les comptes de l'entreprise.

I.2- Patrimoine

Description des locaux exploités par le Casino

Le bâtiment du casino appartient à un tiers : la SCI - Société Foncière SFBC.

Il est composé des espaces suivants :

- Le rez-de-chaussée qui comprend le hall d'entrée, le bar, le restaurant ainsi que les cuisines, le salon de réception (spectacles, banquets et animations), la salle des machines à sous et jeux de table, le bureau des Membres du Comité de Direction, la salle de comptée et l'entrée du personnel
- L'étage composé des bureaux administratifs, vestiaires, sanitaires et locaux techniques.

Etat des immobilisations

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux de la liasse fiscale).

Investissements réalisés

Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

Malgré la pandémie, Circus Casino France continue à investir dans l'offre de jeu (Machines à Sous, Jeux électroniques et jeux traditionnels). L'exploitation de notre casino sur 4.5 mois a tout de même permis d'effectuer des investissements à hauteur de En effet, le montant de l'investissement se monte à plus de 42 902€ sur l'exercice 2020/2021.

Ces investissements démontrent que le Casino de Carnac met tout en œuvre pour rester concurrentiel et efficace malgré ces temps plus que difficiles.

Dotation aux amortissements

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrit dans la partie I-1 Principes et méthodes.

Charges liées à la conservation du patrimoine

L'établissement emploie du personnel affecté à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments. Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé des dépenses conséquentes en entretien maintenance en 2019. Pour rappel, la création de la terrasse et la rénovation de l'entrée du casino ont coûté 527 000 €

Autres points

Descriptif du personnel

Sur cet exercice, Le nombre moyen de salariés dans l'entreprise au 31 oct 2021 s'est élevé à 29 personnes (ETP). On peut constater que les emplois créés sur l'exercice précédent sont toujours présents pour accompagner les nouveaux produits.

La longue période de fermeture liée à la Covid 19 a modifié la façon de voir le travail. Depuis la réouverture, le personnel, qui était resté relativement fidèle au casino de Carnac jusqu'alors, quitte leur poste pour démarrer de nouveaux projets professionnels ou personnels, impliquant moins de stabilité et de constance. Malgré cela, le casino de Carnac continue à recruter et travailler avec de nouveaux salariés qui font perdurer la qualité de travail et d'accueil à notre clientèle.

Encore une fois, le casino s'implique dans un travail rigoureux pour tout ce qui concerne l'accueil et le confort de la clientèle. A ce titre, une grande campagne de développement personnel est dispensée auprès de l'ensemble du personnel des casinos Circus appelée « école des talents ». Cette formation sur plusieurs séances permet aux employés cadres et non cadres de s'enrichir dans leur management et dans le développement de leurs compétences.

II- Qualité du service

Réglementation des jeux

Tout au long de la délégation, le directeur du casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Les procédures mises en place en termes de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelles mais aussi par des structures internes spécialisées.

Un audit réalisé en janvier 2020 par la police judiciaire, précisément en charge de la régularité des jeux, a démontré le professionnalisme des équipes et n'a appelé aucune critique.

II.1- Mesures de la qualité de service

II.1.1- Nombre d'entrées dans le casino

Cette année encore, nous ne sommes pas en mesure d'analyser ces données par rapport à l'exercice précédent, du fait de la pandémie.

	N-1	N	Delta N/N-1	
Nbre d'entrées	73 579	44 153	-29 426	-40%
	Covid > 9,5 mois d'ouverture	Covid > 4,5 mois d'ouverture		

II.1.2- Nombre de couverts restaurant / bar et banquet du casino

Cette année encore, nous ne sommes pas en mesure d'analyser ces données par rapport à l'exercice précédent, du fait de la pandémie. Le restaurant qui n'a ouvert que 4.5 mois durant la saison estivale nous a permis de réaliser :

	Nbre Cvts	C.A. HT	Ticket moyen
Restaurant	3 616 €	68 017 €	19 €
Bar		35 451 €	
Banquet	689 €	28 919 €	42 €
TOTAL	4 305 €	132 387 €	31 €

II.1.4- Commentaires autres activités

Artistique et Culturel

Sur l'exercice 2020/2021, nous n'avons pas pu engager d'activités artistique/animations/culture pour raison de pandémie. Il nous a été imposé de fermer la salle par injonction gouvernementale, afin d'éviter tout risque de transmission de la covid 19.

Les dépenses dans ce domaine ne peuvent pas être comparées par rapport à l'année précédente au vu de la période de fermeture dépassant les 7.5 mois.

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

II.2.1- Accueil, informations et suivi des usagers :

Nous accordons une importance particulière à l'accueil des usagers.

Dans le cadre de la démarche de qualité de service, tous les employés et managers du casino ont été sensibilisés et formés pour recevoir le client dans les meilleures conditions. Les équipes de l'établissement ont identifiés les éléments pour maintenir et améliorer le confort et le service du client (attitude, attention et action). En ce sens, informer, orienter, conseiller et appréhender les besoins des visiteurs sont les préoccupations majeures des employés et managers du casino afin de présenter une qualité de service irréprochable.

Des formations sont par ailleurs tenues régulièrement pour maintenir et améliorer la qualité de service.

Le système des cartes de fidélité mis en place en 2019 permettant à notre clientèle de profiter d'avantages personnalisés fonctionne très bien.

Prévention aux risques d'abus de jeux

Le Casino s'engage à mettre en place un processus de prévention aux risques d'abus de jeu dont l'objectif est que les clients ne subissent pas de conséquences dommageables, dues à un excès de la pratique de jeu, afin que nul ne puisse sacrifier sa situation financière, sociale ou économique, qui seraient des causes pouvant altérer la déontologie et le devenir économique de la filière des casinos.

Pour nous accompagner dans notre démarche, nous faisons appel à des professionnels du sujet, en entretenant d'étroites relations avec le centre d'addictologie de Lorient.

Formation du personnel à la prévention de l'abus de jeux

Soucieux d'exercer son activité, d'une part en se conformant strictement à la législation en vigueur (respect notamment de la mesure d'interdiction de jeu), et d'autre part, en respectant une éthique indispensable à la profession, le casino s'est

volontairement engagé depuis plusieurs années, dans une politique de prévention aux risques d'abus de jeu.

Celle-ci s'est traduite cette année encore, par une formation dispensée aux collaborateurs en contact avec la clientèle, par une forte communication en place sur le site ainsi que par l'animation d'une cellule de veille composée de salariés travaillant pour différentes activités (jeux traditionnels, machines à sous, accueil).

Pour le Casino de CARNAC, l'organisation interne et les résultats de ce programme se déclinent comme suit :

Organisation interne

Le correspondant du casino en charge du suivi du programme et de la relation client est François GAI, Membre du Comité de Direction.

Formation des personnels

Le Groupe Circus a accompagné le Casino de CARNAC à la formations spécifiques de ses personnels, en contact avec la clientèle, aux risques d'addiction.

Tout nouveau collaborateur se voit formé dans les 90 jours qui suivent leur embauche.

Au casino de Carnac, 10 salariés ont été formés sur l'exercice 2020/2021.

Information et sensibilisation de la clientèle

Des affiches sont présentes dans le Casino dans le but de sensibiliser les clients aux risques d'addiction.

Des brochures sont à la disposition de la clientèle en permanence. Cette information présente les niveaux de risques, permet de se situer dans ce domaine, et propose également des adresses utiles de professionnels de santé et (ou) de Centre de traitement des addictions (situé à Lorient).

Un numéro vert est à la disposition de la clientèle si besoin. Ces informations sont reprises dans les affichages qui sont à la disposition de la clientèle.

Orientation des clients en situation d'addiction

En 2020/2021, le casino de Carnac a continué sa collaboration avec le service d'addictologie de Lorient (CHBS), 27 rue du Docteur Lettry. Le médecin référent étant la Docteure TIRMONT Martine.

Accueil et Informations données aux clients

Les axes de formation de notre personnel ont prioritairement porté sur le management, l'accueil du client, dans le cadre de notre métier (réglementation des jeux, protection du joueur) au contact de la clientèle

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la Commune.

Ces moyens tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et les animations.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels les affichages publicitaires dans les communes limitrophes, les affichages de longue conservation dans la zone de chalandise, les publicités dans les cinémas voisins, dont celui de Carnac, les spots radios, les campagnes régulières de SMS, les articles de presse, l'utilisation de la page Facebook et du Compte Instagram du Casino, etc.

Respect des affichages obligatoires

Les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage règlementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs.

Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié, constitue un moyen de prévenir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et règlementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques.

C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements.

Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino :

L'établissement est doté d'un dispositif interne relatif à la lutte contre le blanchiment dans lequel on retrouve les règles générales émanant de notre autorité de tutelle. De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux. Les points suivants ont été déclinés dans le rapport de 2020/2021 du Casino :

A) Référents de l'établissement

Pour le casino de CARNAC, les référents sont :

- Déclarant : Robert PLUMIER
- Correspondant : Alexandre COUTURAS

B) Actions de formations réalisées dans le casino en 2020/2021

10 personnes ont été formées sur cet exercice de 4.5 mois. Toutes les personnes nouvellement embauchées ont été formées et sensibilisées dans le délai maximum de 90 jours suivant leur embauche. Par ailleurs, tous les autres collaborateurs concernés, ayant déjà participés à la formation initiale, ont reçu une nouvelle sensibilisation comme tous les ans.

C) Dispositifs de surveillance mis en place

Le Casino de Carnac a mis en place un comité de surveillance composé de :

- Robert PLUMIER (Directeur Responsable)
- Alexandre COUTURAS (Responsable Machines à Sous et Jeux de tables)
- Alphonse DA POZZO (Membre du Comité de Direction)
- Jean-Marc GAZEU (Membre du comité de Direction)
- François GAI (Membre du Comité de Direction)
- Christelle COCHENNEC (Membre du Comité de Direction)
- Stéphane PALOMO (Membre du Comité de Direction)

Ce Comité s'est réuni 6 fois durant l'exercice. Un dispositif interne existe de façon à avoir une gestion quotidienne de la lutte anti blanchiment.

D) Envois de déclarations de soupçon à TRACFIN

Cette information est confidentielle.

E) Un document a été élaboré par le casino en matière d'évaluation et de gestion des risques (protocole interne).

Des audits, menés en 2019, par la police judiciaire, sous la tutelle de TRACFIN, ont pu démontrer le sérieux et la rigueur du fonctionnement du Casino Circus de Carnac et de ses équipes.

II.2.1- Sécurité et sûreté :

Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires) ont été formalisées dans un guide de bonnes pratiques de la sécurité alimentaire. Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit une conformité totale du PMS (Plan de maîtrise sanitaire). Sur ces bases, le Casino a mandaté un organisme indépendant chargé d'évaluer le niveau d'hygiène. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)

La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à notre établissement de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie et les risques d'ordre écologique.

Des contrôles propres aux Etablissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- La sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- L'accessibilité aux personnes handicapées.

Des organismes spécialisés de prévention interviennent dans l'année sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Equipement ...) intervient tous les trois ans. La Commission de Sécurité qui s'est réunie fin 2019 a émis un avis favorable sur le Casino de Carnac.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionnelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire MERIEUX NutriSciences.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SSIAP 2), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

L'établissement est équipé d'un défibrillateur automatique.

Sûreté de l'établissement

L'établissement est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Le secteur d'activité est fortement exposé à des risques de vol à main armée. En ce sens, le casino reste fortement mobilisé avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

De nombreuses procédures internes garantissent un niveau de sécurité et de prévention optimal.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie.

II.2.3- Décoration, ambiance

Nous veillons à ce que notre établissement soit un lieu de détente, de convivialité et de loisirs. La décoration et l'ambiance doivent y contribuer.

II.2.4- Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

Dans la lignée des démarches entreprises par l'ancien opérateur, le Casino reste très attaché au développement durable. En ce sens de nombreuses démarches avaient été faites. Celles-ci continuent en étant matérialisées principalement par les actions suivantes :

- Le tri de 100 % des déchets : papiers, déchets dangereux, organiques, plastiques, cartons. Tout cela est réalisé grâce à des partenariats avec divers organismes. Ainsi, nous avons pu trier plus de 20 tonnes de déchets.
- La diminution de la consommation électrique en mettant en place des actions et en sensibilisant au quotidien nos collaborateurs.
- La collecte du papier. Ces papiers usagés ont été triés et conditionnés par des entreprises d'insertion puis recyclés par des papetiers situés à proximité, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Les organismes avec qui nous avons signé un accord sont :

- LA POSTE pour le recyclage du papier (www.laposte.fr/recygo)
- ENFANCE ET PARTAGE pour le recyclage de nos cartouches d'encre.
- VEOLIA pour le reste de nos déchets

Nous poursuivrons nos actions en 2021 avec les mêmes objectifs qui sont les suivants :

- La continuité de la dématérialisation des processus papier,
- La poursuite du « relamping » du casino en incluant les machines à sous avec la technologie LED.
- Trouver des possibilités d'action de biodiversité avec d'éventuels partenariats et en mobilisant les collaborateurs
- La poursuite de la sensibilisation du personnel par l'intermédiaire de réunions régulières

III- Compte-rendu technique et financier

III.1- Compte-rendu financier

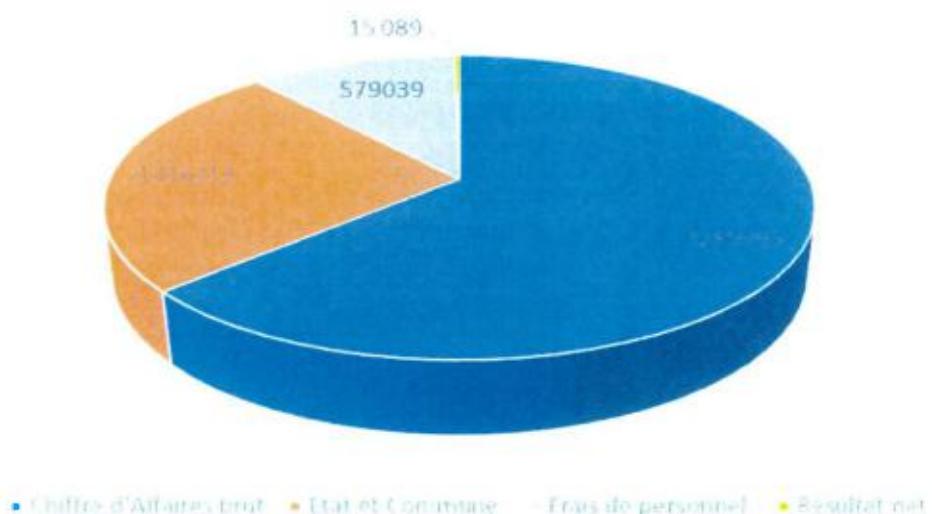
	N-1	N	Ecart N/N-1	%
Rappel PBJ	5 346 771 €	3 289 992 €	-2 056 779 €	-38,47%

I. Récapitulatif des contributions

	N-1	N	Valeur	%
Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>)	381 529 €	215 841 €	-165 688 €	-43,43%
Reversement du Plvt Progressif de l'Etat	1 550 421 €	813 117 €	-737 304 €	-47,56%
CRDS	137 474 €	84 614 €	-52 860 €	-38,45%
CSG	329 847 €	202 640 €	-127 207 €	-38,57%
TOTAL PLVT	2 399 271 €	1 316 212 €	-1 083 059 €	-45,14%

II. Historique sur 5 ans

	2021	2020	2019	2018	2017	Total
Chiffre d'Affaires brut	3 289 992	5 346 771	7 237 928	6 778 463	6 847 825	29 500 979
Etat et Commune	1 316 212	2 399 271	3 306 980	3 118 139	3 258 783	13 399 385
Frais de personnel	579 039	977 349	1 276 886	1 309 370	1 216 680	5 359 324
Résultat net	15 089	-139 644	324 128	217 504	454 683	871 760



III.2- Compte-rendu technique

1) Artistique / Culturel

a) Programmation dans le casino :

La salle de réception nous permet d'organiser régulièrement des animations comme des lotos gratuits, des dîners spectacles, des dîners concerts, des cocktails dinatoires des salons, etc. Les programmes des événements sont joints en annexes.

La période de pandémie sur cet exercice ne nous a pas autorisé à exploiter ce lieu dans des conditions habituelles. Nous avons pu réaliser que très peu de concerts ou animations. Quelques concerts ont été donnés durant la période estivale au restaurant.

b) Expositions dans l'établissement et hors établissement

Des expositions, des rencontres culturelles ont lieu régulièrement au sein de notre établissement. Par ailleurs, des événements d'entreprise sont possibles comme des journées d'études, des conférences ou des séminaires.

La période de pandémie sur cet exercice ne nous a pas autorisé à exploiter ce lieu dans des conditions habituelles.

2) Contribution au développement touristique

a) Le Casino de Carnac est partenaire de l'Office de Tourisme et de l'Union des commerçants à travers différentes manifestations. Le Casino est également membre de Morbihan Tourisme et Morbihan Affaires.

b) Sponsoring, Partenariat

Le Casino s'efforce d'être présent au sein des associations locales : le Football Club de Carnac, le Yacht Club de Carnac, Art et Culture de Carnac, la Thalasso de Carnac, les associations culturelles. Le Casino est également présent dans les offices du tourisme du secteur : Plouharnel, Erdeven, la Trinité sur Mer, Auray, Saint Anne d'Auray, Vannes, etc... Outre les dons financiers, le Casino communique de façon récurrente dans son programme d'animation bimensuel et offre gracieusement la location de la salle aux associations locales.

c) Revue de presse : (nb : inexistante sur l'exercice pour cause de fermeture liée au Covid)

d) Opérations Commerciales : différentes manifestations en tout genre sont organisées comme des lotos gratuits, des soirées à thème, des grands jeux, des animations en salle Machines à Sous, Jeux de Tables et au niveau de la Restauration.

La période de pandémie sur cet exercice ne nous a pas autorisé à effectuer ces animations dans des conditions habituelles.

3) Restaurant(s) / Bar(s)

a) Cartes et horaires et les jours d'ouverture

Le restaurant a été ouverts 7 jours sur 7 et midis et soirs pendant la période estivale. Normalement le bar est ouvert tous les jours de 10h00 à la fermeture du Casino. Le service restauration propose également du snacking de 10h00 à 01h00. Les cartes de notre bar et notre restaurant sont en annexe. Elles évoluent selon la saisonnalité.

Les mesures sanitaires imposées par les autorités, liées à la pandémie, nous a interdit de servir la clientèle au bar (debout). L'ensemble de ces mesures ont fortement entravées notre activité restauration et bar.

b) Capacité des points de vente

- Le restaurant dispose de 40 places assises.
- Le bar compte 8 places comptoir.
- La salle de réception comporte jusqu'à 140 places assises selon la configuration.
- La Terrasse extérieure propose 20 places assises.

c) L'activité

La période de pandémie sur cet exercice ne nous permet pas d'effectuer une analyse pertinente dans des conditions d'exploitations habituelles.

4) Effectif

a) Tableau des effectifs par secteur d'activité au 31 oct 2021

• Jeux	14
• Restauration et annexes	8
• Administration	2,5
• Accueil et contrôle aux entrées	4
• Communication marketing	0,5
Total	29

b) Organigramme de l'établissement

En annexe

c) Formations réalisées

Internes

- Prévention aux risques d'abus de jeux
- Lutte anti blanchiment
- Formation technique métier (caissier, assistant clientèle, contrôleur aux entrées, membre du Comité de Direction)

5) Mises des différents Jeux exploités

Au 31 octobre 2020, le Casino de Carnac exploitait :

- Le Black jack, la mise minimale est de 2 euros.
- La Roulette « Anglaise », la mise minimale est de 2 euros.
- La Roulette Anglaise électronique, la mise minimum est de 1.00 euro. 16 postes de roulette anglaise électronique.
- 97 machines à sous composées de machines à sous rouleaux, vidéo et Poker. Les mises de base s'étaient de 0.01 centime à 1 euro.

IV- Perspectives

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Dans la continuité de ces dernières années, en se basant sur le 1^{er} trimestre d'exploitation de 2021-2022, les perspectives de l'activité casinotière en France, (qui a subi une décroissance de près de 20 % depuis 2007 et de 45% liée à la crise Covid 19 sans précédent), semblent fragiles. Alors que la consommation de notre clientèle, était en train de remonter suite à notre première fermeture en 2019 (Covid), le second confinement de plus de 7 mois a tout dégradé.

La présence de sites illégaux de jeux en ligne malgré la libéralisation du marché en France continue de pénaliser l'activité des casinos.

Les récentes dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rend fragile la pérennité de celle-ci malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces investissements) et malgré les actions permanentes menées en notre qualité de professionnel du secteur des jeux. Nous avons encore pu constater une mesure impactant défavorablement notre secteur avec l'augmentation de la CSG depuis le 01/01/2018.

Le Casino Circus de Carnac est situé dans une zone on ne peut plus concurrentielle. Les deux casinos de Vannes et Larmor-Plage sont de toute évidence une concurrence énorme qui se rajoute à l'historique. Depuis 2013, les événements négatifs s'étaient cumulés pour le casino de Carnac de façon très prononcée sans compter la crise sanitaire des 2 derniers exercices qui a dégradée très fortement nos performances économiques. Heureusement que nos investissements consentis sur l'offre de jeu ont permis au casino de Carnac de pouvoir rivaliser de façon plus équitable avec cette forte concurrence. Pour accompagner ces investissements en matériel, visibilité et nouveaux produits, des efforts importants ont été faits sur le marketing et l'accueil client.

Du fait de la crise du covid 19, la première partie de l'exercice 2020/2021 (du 01/11/2020 au 30/04/2021) reste vierge de toute activité.

Cette longue fermeture en raison de la pandémie du COVID19, a considérablement impacté le résultat de l'année et dégradé le gros travail fait sur la conquête et fidélisation de notre clientèle. A ce jour, nous avons repris une activité quasi normale, mais les clients restent prudents et inquiets sur la situation du virus et de la guerre en Ukraine qui s'est invitée dans l'échiquier géo politique depuis avril 2022.

La forte concurrence départementale qui est très présente avec de grandes capacités d'investissement nous obligent à rester prudent et à être toujours sur la défensive.

Il est indéniable que les investissements permanents qui sont consentis, autant sur le bâtiment que sur le matériel de jeux, ont permis de limiter la baisse due à la pandémie.

Circus Casinos France est toujours très confiant et enthousiaste sur l'avenir du Casino de Carnac. Malgré cette pandémie, nous avons l'ambition de continuer à investir pour faire progresser l'activité du Casino et participer au mieux aux activités locales, Circus Casino France reste un partenaire fidèle de la station et une aide non négligeable à son bon développement.

Circus Casino France a la volonté d'augmenter cette activité, outre l'ouverture d'un club de Jeux dans la capitale en 2019, le groupe a aussi fait l'acquisition, en novembre 2018, du Casino d'Allevard en Savoie, puis en avril 2020 (en pleine pandémie) c'était au tour du casino de Vals les Bains de rejoindre le groupe.

Malgré un contexte mondial et économique perturbé, le Groupe Circus continu à s'agrandir et à investir dans de nouveaux centres de profit comme le casino de Balaruc et Barbotant les bains en 2021 et en Suisse avec Cran Montana.

Circus Casino France reste persuadé que le développement des casinos « terrestres » doit se poursuivre pour prendre une place prépondérante sur le marché Français. Il faudra composer avec la grave crise mondiale liée à la guerre en Ukraine ainsi que l'inflation que nous sommes en train de vivre. L'exercice en cours sera complexe à mener mais le casino Circus Carnac fera le nécessaire pour continuer à divertir ses clients et faire rayonner la station de Carnac.

- Documents joints -

- Tableaux de la liasse fiscale
- Organigramme du casino
- Programmes de l'année écoulée
- Articles de presse
- Cartes restaurant et bar

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO DE CARNAC		112			
Adresse de l'entreprise	41 AVENUE DES SALINES 56340 CARNAC	Durée de l'exercice précédent * 112			
Numéro SIRET *	4 2 3 8 7 2 3 4 0 0 0 0 2 5	Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, 13111012101211			
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB	AC			
Frais de développement *	CX	CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	51 849 AG 51 849			
Fonds commercial (1)	AH	AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
Terrains	AN	AO			
Constructions	AP	33 702 AQ 27 080 6 622			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 314 758 AS 2 346 411 968 347			
Autres immobilisations corporelles	AT	465 205 AU 405 395 59 810			
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI 75 BK 2 830 735 1 034 855			
TOTAL (II)		BJ 3 865 590			
Matières premières, approvisionnements	BL	BM 18 677			
En cours de production de biens	BN	BO			
En cours de production de services	BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
Marchandises	BT	BU 2 752			
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY 7 350 4 306			
Autres créances (3)	BZ	CA 663 321			
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG 1 171 787			
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI 23 419			
TOTAL (III)		CJ 1 891 612 CK 7 350 1 884 262			
Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 5 757 201 IA 2 838 085 2 919 117			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		STE DU CASINO DE CARNAC	Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N	
CAPITAL AUX PROPRIÉTÉS	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	234 000	DA 234 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)		DD 23 400
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF 3 674
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG
	Report à nouveau		DI (64 306)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 22 697
	Subventions d'investissement		DJ 45 907
Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)	DL 265 373	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
		TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 49 219
	Provisions pour charges		DQ 13 496
	TOTAL (III)	DR 62 715	
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 1 863 194
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 1 148
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW 8 063
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 131 584
	Dettes fiscales et sociales		DY 547 124
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 31 316
	Autres dettes		EA 8 600
	Produits constatés d'avance (4)		EB
	TOTAL (IV)	EC 2 591 029	
	Ecart de conversion passif *	(V)	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	ED	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		EE 2 919 117
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IB
	Dont Ecart de réévaluation libre		IC
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		ID
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IE
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EF
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EG 1 043 796	
		EII	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **STE DU CASINO DE CARNAC**

Néant *

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB		FC
	Production vendue	FD	FE		FF
	biens *				FI
	services *	FG	2 110 300	FH	2 110 300
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 110 300	FK	FL
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges *(9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 794 396
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX
	Salaires et traitements *				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *- dotations aux provisions		GA
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC
Autres charges (12)				GD	129 629
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	86 612
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	2 746 383
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN
	Défauts et charges assimilées				GO
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP
	Total des produits financiers (V)				6 587
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Défauts et charges assimilées				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VT)				GU
	(25 807)				GV
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GW	22 705
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

RETOURS voir tableau n° 2053. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise STE DU CASINO DE CARNAC

Néant [] *

Désignation de l'entreprise		STE DU CASINO DE CARNAC				Neant			
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
INCORP. (Ne pas reporter le montant des ventes?)	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains			KG	KD	KE	KF		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KJ	KK	KL		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	KS	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	KW	KX		
		Matériel de transport *							
		Matériel de bureau et mobilier informatique			KY	KZ	LA		
		Emballages récupérables et divers *							
	Immobilisations corporelles en cours				LB	LC	LD		
FINANCIERES	Avances et acomptes								
	TOTAL III				LN	LO	LP		
	Participations évaluées par mise en équivalence								
	Autres participations				8G	8M	8T		
	Autres titres immobilisés								
	Prêts et autres immobilisations financières				8U	8V	8W		
	TOTAL IV								
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	OH	OJ		
INCORP.	CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
	Frais d'établissement et de développement		par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
CORPORELLES	TOTAL I		IN	1	CO	DO	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO	LV	LW				
	Terrains		IP						
	Constructions	Sur sol propre	IQ		LY	LZ			
		Sur sol d'autrui	IR						
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MB	MC			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				MJ		31 512		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU						
		Matériel de transport	IV		MM		2 191		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW						
		Emballages récupérables et divers *	IX		MG		3 314 758		
		Immobilisations corporelles en cours	MY						
FINANCIERES	Avances et acomptes		NC	MZ	NA	3 222 546	NB		
	TOTAL III		IY						
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU	M7	75	OJ		
	Autres participations		IO						
	Autres titres immobilisés		II	OX	OY	75	OZ		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2						
	TOTAL IV		I3	2B	2C	75	2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4						
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OK	2E	2F	75	2G		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OL						

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 0 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO DE CARNAC

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4.
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

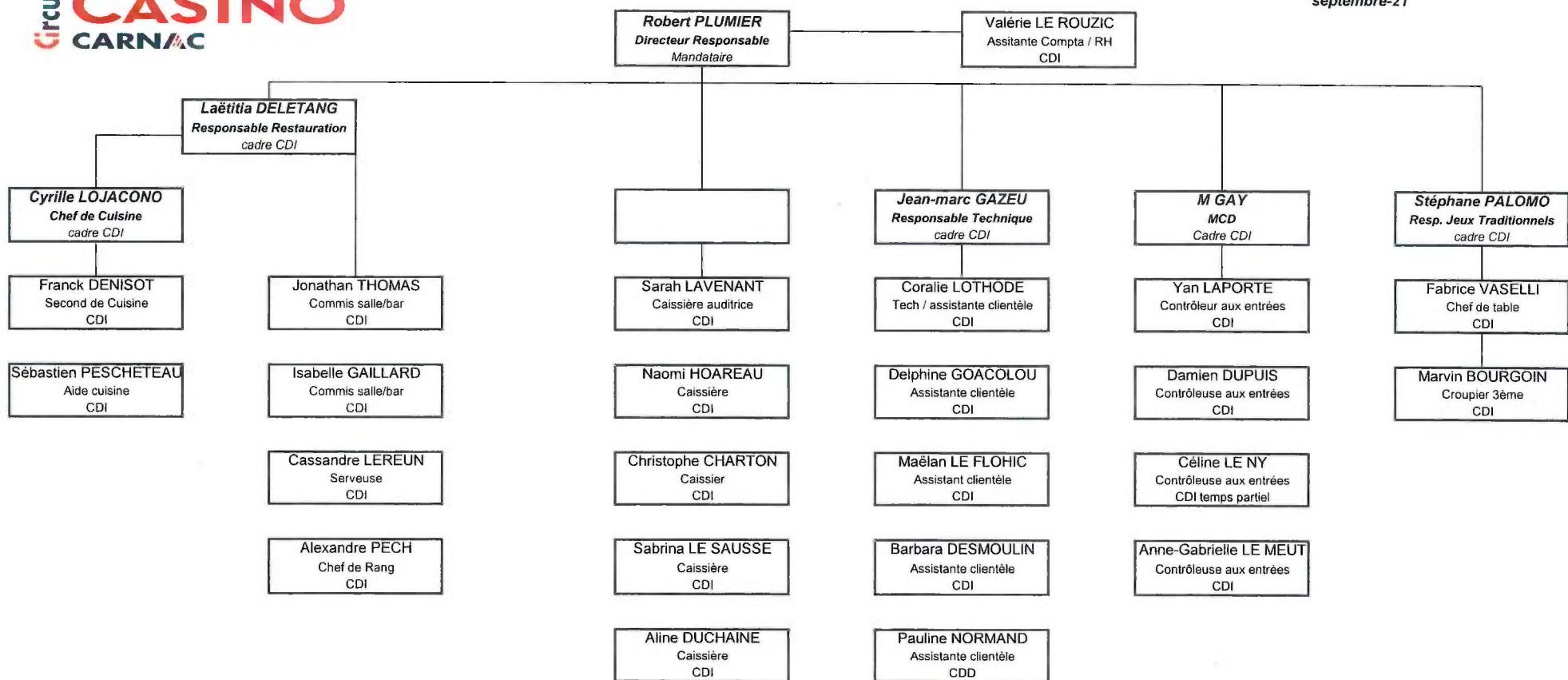
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<input type="text"/>
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	<input type="text"/>
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	<input type="text"/>

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à reintegrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032



PROGRAMME ÉTÉ

DÉCOUVREZ NOTRE
CARTE ESTIVALE !

Bistro



10€ OFFERT en ticket de jeu* à l'addition du lundi au jeudi inclus

SOIRÉES CONCERT TAPAS

SUR LA TERRASSE

les vendredis 16 juillet et 13 août à partir de 19h30



avec **LE DUO POP CORDES**



MOJITO PARTY

Mojito à 4€*

Tous les vendredis et samedis
de 19h à 23h !

TOUT PEUT ARRIVER.

CASINO
CARNAC



www.casinocarnac.fr

+33 2 97 52 64 64

Les horaires d'été du 16 juillet au 29 août inclus fermeture à 3h tous les jours.

PROGRAMME ÉTÉ

VOS POINTS X2

Du lundi au jeudi de 10h à 18h



CIRCUS BOX GOURMANDE

Votre soirée tout compris à 39€ !

1 coupe de champagne

10€ en ticket de jeu

1 menu Circus + 1 verre de vin

En vente à l'accueil du casino. Voir conditions.

CIRCUS BOX FESTIVE 15€ !



1 coupe de champagne ou 1 mojito

10€ en ticket de jeu

En vente à l'accueil du casino. Voir conditions.

TOUT PEUT ARRIVER.

CASINO
CARNAC

*Carte Circus Club gratuite en disponible à l'accueil du casino.

*Ticket de jeu non négociable, non échangeable, non remboursable. Voir conditions à l'accueil du Circus Bistro.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération. Ne pas jeter sur la voie publique.

Société du Casino de Carnac

Conformément à l'article 25 de la convention de délégation signé le 25 octobre 1999 concernant l'animation de la station, vous trouverez ci-après le détail des animations, concerts, évènements et soirées pour la saison 2020/2021

Animations, concerts, spectacles

Fermeture à partir du 29 octobre 2020 minuit jusqu'au 18 mai 2021 inclus COVID

Déjeuner loto	13-juil-21 12-oct-21
Jeux gratuits :	24 déc 2020 jeu de Noel sur Facebook 30 juin au 02 juillet - lancement carte été = 10€ offert sur l'addition du lundi au jeudi 11 au au 11 juillet Euro 2020 - jeu pronostic
Groupe et Séminaires :	21 juin Thalazur 01 juillet Adecco 31 juillet Agence Gauter 26 aout UPL 14 sept Groupe Onet 17 sept Ordre des architectes 18 sept Funbreizh 02 oct Funbreizh 16 oct. Groupe privé
Concerts	16 juillet Duo Pop Cordes 13 aout Duo Pop Cordes
Animations	Tout le mois de juillet - Mojito Party les vend et samedis de 19h à 23h Tout le mois de juillet - Points x2 du lundi au jeudi de 19h à 23h Tout le mois d'aout - Mojito Party les vend et samedis de 19h à 23h Tout le mois d'aout - Points x2 du lundi au jeudi de 19h à 23h
Sponsoring	FESTIVAL TERRAQUE Club de foot SNSM

Le rôle clé des bénévoles pour la Mini en mai

La Trinité-sur-Mer — La 8^e édition de la Mini en mai partira samedi. Organisée par la SNT, cette course importante ne pourrait avoir lieu sans la participation des bénévoles du club.

1 2 3 4 5

Pour la 8^e fois, la Mini en mai partira de La Trinité-sur-Mer. Le club trinitain apporte un soin tout particulier à la préparation de cette manifestation.

« Elle est très importante pour le club. Cette année encore plus, puisque c'est la première grande course organisée par le club. Et simplement parce que celle-ci a rejoint le rang des professionnels, sinon nous n'aurions pu l'organiser », explique Yannick Raoult, membre du comité de direction du club.

Et si cette course est importante pour l'image du club, elle l'est également pour les bénévoles qui consacrent beaucoup de temps au club.

« Cette épreuve réunit principalement de jeunes navigateurs et souvent de futurs noms de la voile. Nous avons la chance de les aborder simplement, de visiter leur bateau lors des visites de sécurité. Et il se crée un lien entre les bénévoles et les skippers. Et lorsque l'un ou l'autre passe la ligne d'arrivée, on peut se mémoriser de qui il s'agit. C'est une autre atmosphère que lors des grandes courses quand nous sommes sur les lignes d'inscriptions, de façon très impersonnelle », explique avec précision Yannick Raoult.

Des rôles attribués à chacun

Cette année, crise sanitaire oblige, la convivialité sera réduite, même si l'ambiance reste la même. « Les bénévoles seront présents principalement pour la préparation des paniers repas avant le départ, puis



De gauche à droite : Yannick Raoult, Monique Cossec et Françoise Le Roux.

PHOTO. OUEST-FRANCE

au moment du départ sur l'eau dans des zodiacs et bateau comité. À l'arrivée, nous assurerons des veilles de six heures par binômes au niveau du fort de Saint-Philibert. Et nous accueillerons les skippers au moment où ils viendront ranger leur balise de détresse et récupérer leur téléphone », détaille Monique Cossec, représentante des bénévoles.

Au total, sur le noyau de bénévoles du club, treize seront présents à un moment ou à un autre. Autocontrôle cette année

« Il y a également deux salariés du club qui sont durablement affectés à cette course : Gilles Bricout, président du comité de course et Françoise Le Roux, qui assure la partie administrative de la course », complète Yannick Raoult.

Les missions de contrôle des bateaux ne seront pas, cette année, confiées aux bénévoles. « Il s'agira d'un autocontrôle entre les participants, deux par deux. Un skipper contrôlera l'équipement d'un bateau et celui du bateau contrôlé viendra contrôler celui de son contrôleur. Ils seront donc tous les deux responsables des bateaux », conclut Yannick Raoult.

Le Casino Circus est dans les starting-blocks

Carnac — Fermé depuis fin octobre, le Casino Circus termine ses préparatifs de réouverture. Une réouverture partielle certes, mais attendue tant par les salariés que par les joueurs.

Reportage

Ce lundi matin, le Casino ressemble à une ruche qui sort de l'engourdissement hivernal. Discrètement, mais efficacement, de nombreux salariés s'affairent dans l'établissement pour que tout soit fin prêt pour mercredi à 10 h.

« Nous avons retrouvé tous les salariés, vendredi dernier, à l'occasion d'une assemblée générale. Cela faisait du bien de tous se retrouver, même avec des gestes barrières à respecter. Tous sont enthousiastes à l'idée de la réouverture du Casino. Les salles intérieures du restaurant resteront fermées, les jeux seront moins nombreux du fait des nouvelles normes sanitaires en vigueur, mais le cœur sera là ». C'est en ces termes que Robert Plume, directeur de l'établissement résume l'état d'esprit de ses collaborateurs.

Une période vécue comme une injustice

Le directeur n'oubliera pas de souligner le ressenti de ses salariés à l'occasion de la fermeture administrative d'octobre dernier. « Ils n'ont pas compris comment, avec les mesures sanitaires appliquées dans l'établissement et surtout l'absence de tout cas covid dans nos établissements, la fermeture soit prononcée. Ils ont vécu cela comme une injustice par rapport aux commerces ouverts. Ici, les machines étaient nettoyées par le personnel. Alors que dans les magasins, les clients n'étaient pas autorisés à toucher les produits sans



À gauche, Robert Plume, directeur avec une partie des salariés présents lundi matin.

PHOTO. OUEST-FRANCE

habituellement accessibles », précise Christelle Cochennec, responsable de la communication.

Quant à la terrasse du restaurant, elle pourra accueillir 30 couverts

entre 12 h et 14 h et de 19 h à 21 h. Pour conclure, le directeur précise :

« Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau accueillir nos clients dans une convivialité maximale ».

800 000 €

représente environ 550 000 € de redevances contractualisées entre la mairie et le Casino et 250 000 € de produits sur les jeux reversés par l'État », explique Pascal Le Jean, adjoint aux finances. Dans le budget de fonctionnement, qui se monte à 13 000 000 €, cela représente dans les années normales plus de 6 % de ce budget. « La reprise de cette activité est importante

C'est le montant des recettes perçues par la municipalité pour l'exploitation du Casino. « Cela

La Trinité-sur-Mer

Les graffitis font leur retour dans la

Le week-end de l'Ascension, qui a été synonyme d'une augmentation très significative de la population, a été marqué par des dégradations dans différents endroits de la commune qui n'avait pas connu de graffitis depuis plus d'une dizaine d'années. Ainsi, à proximité immédiate de la mairie ainsi que sur le parking derrière la mairie, tout comme plusieurs sites dans la commune ont été maculés de graffitis.

Des graffitis, samedi

Carnac

L'accident mortel du travail « ai

Carnac

Le P'tit monde de Zabelle se met à



Isabelle Servais a mis à l'honneur des livres sur N

Durant tout le mois de mai, Napoléon Bonaparte sera mis à l'honneur dans la librairie du bourg. À l'occasion du bicentenaire de la disparition de l'empereur Napoléon Ier, le 5 mai 1821 sur l'île de Sainte-Hélène, Isabelle Servais a tenu à participer à l'événement, pour rappeler, « au-delà des polémiques sur le personnage », tant aux enfants qu'aux adultes, l'importance historique de Napoléon et ses « différentes réalisations comme le Code civil, le Code pénal ou encore le cadastre », dont la plupart rythment encore en grande partie notre vie administrative et juridique.

Dès la rue, le public peut venir admirer la vitrine réalisée par la librairie, une vitrine pédagogique qui explique les différentes réalisations du 1^{er} Empire. Des informations historiques, de la pédagogie, « mais tou

jours

le Se

du m

des j

libra

proct

touris

Les

conti

d'épi

com

des

enco

ner à

chou

assur

Libra

ria

le-p

tat

Carnac

Le Musée de Préhistoire rouvre



Catherine Isoard, adjointe en charge de la cultu et Céline Comet, directrice adjointe du musée.

NOUVELLE CARTE D'ÉTÉ

10 € en ticket de jeu OFFERT* sur l'addition

Du mercredi 30 juin au vendredi 2 juillet



TOUT PEUT ARRIVER.

CASINO
CARNAC

*voir conditions à l'accueil du Circus Bistro. Ticket de jeu non négociable, non échangeable, non remboursable.

LES ENTRÉES

La terrine du pêcheur, crème ciboulette	7,00 €
Le Circus bowl	8,00 €
L'ardoise de charcuterie	7,00 €

LES PLATS

La pièce du boucher, sauce au poivre ou sauce au bleu	16,00 €
Le filet de dorade	16,00 €
La ballotine de volaille aux herbes fraîches	16,00 €

Chaque plat est accompagné d'une portion de frites ou tagliatelles fraîches ou légumes de saison

La portion d'accompagnement supplémentaire	1,00 €
--------------------------------------------	--------

LES DESSERTS

Le café gourmand	6,00 €
La panna cotta et son coulis de fruits	6,00 €
La boule de glace ou de sorbet	1,50 €

MENU ENFANT

Servi jusqu'à 12 ans

8,00 €

TOUT PEUT ARRIVER.

CASINO
CARNAC



www.casinocarnac.fr

41 Avenue des Salines, 56340 Carnac +33 (0) 2 97 52 64 64

Prix net en euros TTC (jeux de TVA en vigueur selon la législation) service compris. Les produits allergènes et l'origine des viandes bovines sont disponibles à l'accès à la carte du restaurant.

CARTE DES BOISSONS

Circus BiSTro

CAFÉTERIE

Expresso, Décaféiné	1,80 €	Cappuccino	3,00 €
Double expresso	3,40 €	Chocolat chaud	3,40 €
Dosette de lait	0,30 €	Chocolat Viennois	3,60 €
Café crème	2,40 €	Thé, Infusion (parfums au choix)	2,90 €
Café Viennois	2,80 €	Irish coffee	6,00 €

DIGESTIFS

LIQUEUR

Get 27, Get 31, Malibu	5€50
Bailey's	6€00

CALVADOS

Busnel Pays d'Auge	6€50
--------------------	------

COGNAC

Rémy Martin VSOP	8€20
------------------	------

GIN

Gordon's	6€00
Bombay Sapphire	7€00

RHUM

Havana Club	6€00
3 Rivières	6€50
Diplomatico	9€00

VODKA

Eristoff	6€00
Absolut	6€50

WHISKY

J&B Rare	6€30
Jameson	6€50
Jack Daniel's	6€80
Oban 14 ans	10€00

ACCOMPAGNEMENT SOFT	1€60
" Hors Red Bull "	

TOUT PEUT ARRIVER.

Circus **CASINO**
CARNAC



www.casinocarnac.fr

41 Avenue des Sables, 56340 Carnac +33 (0) 2 97 52 64 64

Prix net en euros TTC (taux de TVA en vigueur selon la législation) service compris. Les produits allergènes et l'origine des viandes bovines sont disponibles à l'accueil ou à la caisse du restaurant.

CARTE DES BOISSONS

Circus Bistro

APÉRITIFS

CHAMPAGNES

Pierre Gillet	12 cl	7€50
Taittinger Brut	12 cl	10€00
Pierre Gillet	75 cl	49€00
Taittinger Brut	75 cl	85€00

BIÈRES PRESSION

Carlsberg	25 cl	3€80	50 cl	7€00
Bièvre du moment	25 cl	4€00	50 cl	7€50
Tripick 6°	25 cl	4€00	50 cl	7€50
Monaco, Panaché	25 cl	3€80		

LES CLASSIQUES

Kir vin blanc	12 cl	4€20
Kir pétillant	12 cl	4€70
Kir Royal	12 cl	7€70
Crémant d'Alsace	12 cl	4€50
Cidre Brut	25 cl	8€50
Ricard, Pastis 51	25 cl	3€80
Suze	25 cl	3€70
Porto blanc ou rouge	6 cl	4€20
Martini Bianco, Rosso	6 cl	3€50
Campari	12 cl	3€50

BIÈRES BOUTEILLE

Kronenbourg 1664	33 cl	5€30
Grimbergen Blanche	33 cl	5€50
Desperados	33 cl	5€50
Corona	35,5 cl	6€50

EAUX ET SOFTS

SOFTS

Jus de fruits	25 cl	3€30
Breizh-Cola	33 cl	3€50
Orangina	25 cl	3€50
Breizh Tea	33 cl	3€50
Schweppes Tonic	25 cl	3€50
Red Bull	25 cl	4€70
Diabolo	25 cl	3€00
Sirop à l'eau	25 cl	1€50
Heineken 0°	33 cl	3€80

EAUX

Planoët	50 cl	3€00	100 cl	4€00
Planoët fines bulles	50 cl	3€00	100 cl	4€00
Perrier	33 cl			3€50
Vittel	25 cl			3€00
Supplément sirop				0€20

TOUT PEUT ARRIVER.

Circus CASINO
CARNAC



www.casinocarnac.fr

41 Avenue des Salines, 56340 Carnac • 33 (0) 2 97 52 64 64

Prix net en euros TTC (taux de TVA en vigueur selon la législation) service compris. Les produits allergènes et l'origine des viandes bovines sont disponibles à l'accueil ou à la caisse du restaurant.

CARTE DES BOISSONS

Circus Bistro

COCKTAILS

Americano

Martini Rosso, Campari, Perrier

32 cl 6,00 €

Ty Punch

Rhum, sucre de canne, citron vert

6 cl 6,00 €

Blue Lagoon

Vodka, Curaçao bleu, jus citron, sucre de canne

10 cl 6,00 €

Caïpirinha

Cachaça, sucre de canne, citron vert

6 cl 6,00 €

Irish Coffee

Whisky, café, sucre de canne, crème fouettée

12 cl 6,00 €

Mojito classique ou fruité

Rhum, citron vert, sucre de canne, menthe, Perrier

12 cl 6,00 €

Gin Tonic

Gin, Schweppes tonic, citron

12 cl 6,00 €

COCKTAILS SANS ALCOOL

Paradise Dream

Jus d'ananas aux saveurs de fraise, framboise & abricot

20 cl 5,00 €

Virgin Mojito classique ou fruité

Menthe fraîche, sucre de canne, citron vert, eau gazeuse

20 cl 5,00 €

TOUT PEUT ARRIVER.

Circus CASINO
CARNAC



www.casinocarnac.fr

41 Avenue des Salines, 56340 Carnac +33 (0) 2 97 52 64 64

Prix net en euros. TTC (taux de TVA en vigueur selon la législation) service compris. Les produits allergènes et l'origine des viandes bovines sont disponibles à l'accueil ou à la caisse du restaurant.

CARTE DES VINS

Circus Bistro

BLANC

	Vin 12cl	37,5cl	75cl
IGP Pays d'Hérault Guilhem Moulin de Gassac	4€00		22€00
AOC Mercurey Château de Chamirey			53€00
IGP Côtes de Gascogne Tariquet Premières Grives	5€50		29€00
IGP Val de Loire Marigny Neuf	5€00		29€50
IGP Val de Loire Chenin de jardin J.Mourat	4€50		28€50
AOC Muscadet Sèvre et Maine sur lie Dom. De la Bretonnière	15€00		25€00
AOP Saint Péray Les Vins de Vienne			39€00
AOC Graves Château Pouyanne		18€00	

ROUGE

	Vin 12cl	37,5cl	75cl
AOC Bordeaux Moulin De Labordes	4€50	13€50	22€00
AOC Saint Emilion Grand Cru Château Cartier			65€00
AOC Graves Château Pouyanne			32€00
IGP Pays d'Hérault Guilhem Moulin de Gassac	4€00		22€00
AOP Cahors « Mise à nu » Domaine du Théron, vin naturel			35€00
AOC Saint Joseph Pierre Gaillard			49€00
AOC Côte Rôtie P. Gaillard			89€00
AOP Touraine « les terres blondes » H. Marionnet		15€00	
AOP Bourgueil Lamé-Delisle Boucard « déchaînée »		16€00	31€00

ROSÉ

	Vin 12cl	37,5cl	75cl
IGP Pays d'Hérault Guilhem Moulin de Gassac	4€00		22€00
AOP Côtes de Provence Côté Presqu'île by Minuty	5€50	19€00	33€00

TOUT PEUT ARRIVER.

Circus **CASINO**
CARNAC



www.casinocarnac.fr

41 Avenue des Salines, 56340 Carnac +33 (0) 2 97 52 64 64

Prix net en euros TTC (taux de TVA en vigueur selon la législation) service compris. Les produits allergènes et l'origine des viandes bovines sont disponibles à l'accueil ou à la caisse du restaurant.